

Le Courrier du Canada.

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME.

Épître de "Le Courrier du Canada." 16 JUIN 1876.

La chambre obscure DE SPARTE.

(SUITE.)

La liste civile de ces rois qui ne prenaient jamais repas chez eux, se composait de deux portions qu'on leur donnait en sus de la leur, pour honorer chaque jour d'une invitation deux citoyens dignes de cette faveur.

Le sénateurs s'attendaient à la démarche; son intention était de donner sa fille au beau Cléonyme, le héros du jour, mais il prétendait subordonner cette union à des projets médités secrètement. Il s'était donc préparé à recevoir son futur gendre et à garder l'avantage pendant l'entretien.

—Jamais ! s'écria Cléonyme avec une sorte d'indignation. —Je l'avais cru, reprit Proclès, ce qui fait que sans m'engager j'ai écouté les propositions de Panthalis, qui m'a formellement demandé ma fille pour son fils Phocas.

—Et votre fille, qu'en ait-elle ? —elle va Phocas ? —Non. Il lui a fait quelques présents de fruits et de gibier. C'est moi qui les ai reçus ; ma fille ne se doute de rien.

—Mais votre fille m'aime ; c'est à moi qu'il faut la donner. —C'est mon intention ; mais je dois ménager Panthalis, une parente du roi. Ils me promettent leur appui pour être admis au sénat des gérontes.

—Vous aurez le mien. —Je leur dois des égards : Phocas a déclaré qu'il se conformerait aux lois de Lycurgue, qu'il épouserait sans dot.

—Et moi, loin de l'exiger, j'offre de constituer une dot à ma fiancée. A cette assurance Proclès respira : il serra la main à Cléonyme, et, satisfait de son désintéressement, il refusa sa libéralité.

—Ma fille est à toi, lui dit-il, dans quelques jours elle aura l'âge que nos lois exigent. Tu peux dès ce moment te regarder comme mon fils, et je veux t'en donner la preuve à l'instant.

Cette preuve était une confidence : Proclès avoua que non-seulement il avait hâte de constituer chez Cléonyme une nouvelle famille qui donnerait à Sparte, de nouveaux enfants, mais que lui-même, se dévouant à sa patrie, prétendait augmenter le nombre de ses défenseurs. Un sénateur de ses amis consentait à lui céder sa femme pendant trois ans. Ce temps lui suffisait pour procréer, dans ce commerce autorisé par les lois, deux héritiers au moins. Seulement le Sénateur, homme d'ordre, voulait être indemnisé de la privation qu'il allait s'imposer. Il exigeait trois mines par an, ce qui devait absorber les économies de Proclès. La mine en monnaie de fer, comme Lycurgue l'avait établie, valait moins de cent francs ; il fallait une chambre pour contenir un trésor de dix mines estimé neuf cents francs à peu près. Proclès se justifia de ne pas compter une dot à sa fille, par l'obligation où il était de satisfaire le mari qui lui cérait temporairement sa femme.

—Ce sont là toutes mes épargnes, disait-il et les dieux me sent témoins qu'il n'est jamais entré de monnaie d'or ni d'argent dans ma maison. Il mentait, l'austère sénateur, et Cléonyme, qui le savait à n'en pas douter, se promit de le confondre. A compter de ce jour il fréquenta chez Proclès et vit assiduellement Evécme. Les mœurs des Spartiates et leurs lois allaient à l'encontre des lois et des mœurs admises ailleurs ; tandis que les jeunes gens soumis aux lois Lycurgue devaient aller en public,

les mains enfermées sous la tunique, modeste et les yeux baissés, les jeunes filles pouvaient paraître sans voile et trop légèrement vêtues. Eurypi de leur reproche de prendre trop de liberté. Cléonyme eut donc l'avantage de voir Evécme chaque jour et d'être un familier de la maison. Il en usa pour jouer à son futur beau-père tous les mauvais tours permis par les lois à ceux qui étaient assez rusés pour ne pas se laisser prendre.

Ainsi, connu des chiens de garde corrompus par ses carresses, il put dépouiller la nuit le verger de Proclès, et le lendemain lui offrir en présent pour n'en pas priver Evécme, ce qu'il avait dérobé la veille. Parfois, il envoyait, en l'absence de Proclès, un de ses amis prendre sans façon chez le sénateur son cheval et le canathre qui servait à sa fille pour aller faire ses dévotions au temple d'Hélène. C'était une petite voiture en bois ou en jonc, ce que nous appelons un panier à salade. Une Spartiate pouvait aller ainsi chez le premier venu, dans un besoin pressant, se servir de ses ustensiles et de ses animaux domestiques, sauf à les rendre après. Cléonyme fit conduire chez lui le canathre et le cheval de Proclès, mais ne les rendit pas.

Ce n'est pas tout : il lui vola son vin, ses figures et son petit trésor en pièces d'or et d'argent, que le sénateur avait enfoui près de sa maison, au pied d'un platane qui l'abritait. Il avait pu, cette précaution prise, attester les Dieux que les Dariusques du roi de Perse n'avaient jamais eu l'honneur d'être admis sous son toit. Un gros chien molosse était à l'attache au pied de cet arbre, pour garder la maison à toute heure de la nuit. Cléonyme comprit la ruse, et, pendant un orage, il déroba le chien et le trésor.

Proclès ne savait sur qui faire tomber ses soupçons ; mais quel ne fut pas son chagrin quand sa fille Evécme, forcée de paraître aux exercices publics, il la chercha vainement à se procurer le petit équipage qui devait la porter sur l'agora de Sparte. Quelques voisins lui firent des promesses, mais le jour venu elles ne se réalisèrent pas.

Evécme était prête, l'heure pressait, la nourrice et le sénateur ne savaient plus quels Dieux invoquer. Glaucus et Norax, les deux fils de Lépréa, qui aimaient leur jeune maîtresse comme un sceur, s'offrirent de la traîner jusqu'à Sparte sur un chariot de labour ; elle allait y consentir, quand on vit arriver Cléonyme dans un canathre traîné par un beau cheval. Des harnais neufs de la crinière artistement tressée, des réparations à la voiture rendaient les objets volés méconnaissables. Et Proclès accepta comme un présent ce qui n'était qu'une restitution.

—Ah ! mon ami, dit-il à Cléonyme, ah ! mon fils, ta générosité me touche. Cette dot que tu refuses, tu l'auras, et si les justes dieux !... Cléonyme l'arrêta : —Inutile de me promettre la dot, lui dit-il, je la tiens.

Et, se tournant vers la platane, il lui fit voir son chien couché au pied de l'arbre où il n'y avait plus rien à garder. Proclès stupéfait reconnut son chien, son cheval, sa voiture, et comprenant enfin quel était le larron qui, fidèle aux lois de Sparte, lui avait dérobé, sans se laisser prendre, ses fruits, son vin et le reste, il se jeta dans ses bras en s'écriant : —Ah ! Cléonyme, je suis heureux, je suis fier d'un fils tel que toi. Partons, nous pouvons encore arriver à temps.

Aussitôt Evécme et sa nourrice montèrent dans le canathre avec Glaucus pour conduire le cheval ; ils disparurent bien vite sur le chemin de Sparte, où Proclès et Cléonyme les suivirent à pied. En arrivant sur la place publique, Evécme pâlit et soupira. —Ah ! nourrice, dit-elle, quelle honte d'avoir à se montrer nue devant ce peuple assemblé !... —Que crains-tu ? lui répondit la nourrice, vieillie dans l'admiration des maîtres, il n'y a pas d'étrangers, vous allez être en famille.

—Devant vingt mille citoyens, reprit Evécme. Et elle descendit à la voiture sans oser lever les yeux sur un groupe de jeunes gens qui la regardaient. (à suivre.)

On écrit à l'Univers de Versailles (Sénat), le 22 mai :

La séance d'aujourd'hui serait un grand leçon, si les leçons servaient encore en notre pays ; elle nous a montré dans quels bas-fonds peut tomber un grand écrivain quand il

est possédé par le démon de l'orgueil et combien peut être éclatant, de son vivant même, le châtiement de cet homme quand il a le triste courage d'éteindre en son âme l'étincelle de génie que Dieu y avait mise et que, seul, il avait le droit de lui retirer.

Cette leçon ressort de la physionomie de la séance, et c'est seulement à ce point de vue que nous nous occuperons de M. Hugo : nous ne commentons pas la faute, si sagement évitée par nos amis de la droite, de tomber dans le piège d'un homme assez déchu pour mendier par tous les moyens la plus malsaine des popularités, celle du scandale.

Résumer les élocutions que M. Hugo est venu apporter à la tribune avec l'aplomb et le geste d'un acteur de mélodrame, serait chose facile, et il suffit de n'avoir pas la conscience complètement oblitérée par la démenche révolutionnaire pour les flétrir avec des accents indignés. C'est ce que cherche M. Hugo : nous ne lui donnerons pas, pour notre part, cette satisfaction.

Le grand pontife de la démocratie radicale a voulu jouer un rôle auquel il ne peut pas croire : comme il arrive en pareil cas, il a échoué piteusement.

Cet homme, qui jadis a eu plus que du talent, a maintenant recours au procédé ; il a lu son discours, "cela, a-t-il dit, par respect pour le Sénat, et pour ne prononcer que des paroles pesées et réfléchies" ; et ces paroles si réfléchies étaient des effets longuement combinés et des excitations voulues, des injures même que n'excuserait pas l'improvisation de la folie. Le procédé avait pour but de soulever des protestations tumultueuses, de violentes ripostes ; déjà M. Hugo se voyait interpellé directement, déjà son attitude était prise ; les bras croisés, le regard fièrement fixé sur ses adversaires, il tenait tête à l'orage. Le monde allait admirer en lui un héros antique, et il était prêt pour l'admiration du monde.

—Était-il prêt pour la pitié ? Nous ne le croyons pas. —Et la résignation, et il y a longtemps que M. Hugo a renié Dieu, qui pourtant l'avait doué si magnifiquement. Les plus favorisés sont parfois les plus ingrats. M. Hugo a débité son discours d'une voix caverneuse, au milieu d'un silence glacial : aux provocations et aux menaces la droite n'a répondu que par le dédain ; à l'extrême gauche, deux ou trois maigres applaudissements, qui ont dû être à l'orateur plus pénibles encore que le silence de la droite. Ça été tout.

Puis, personne ne daignant répondre, la discussion a été close, et l'immistie rejetée à l'unanimité moins six voix : celles de MM. Hugo, Tolain, Ferrouillat, Schœlcher, Peyrat et Corbon : c'en était fait de l'immistie.

L'interpellation de M. Lafond de Saint-Mur au sujet de la réforme judiciaire a eu lieu au début de la séance ; les réformes demandées par l'honorable sénateur peuvent se résumer en deux lignes : réduire le nombre des magistrats partout où il excède les besoins du service, l'augmenter là où il est nécessaire, sans oublier d'élever certains traitements, celui par exemple des juges de paix de dernière classe dont l'insuffisance ne fait de doute pour personne.

M. Dufaure a répondu qu'un projet de réforme serait préparé dans un prochain avenir, et que ce projet donnerait satisfaction à M. Lafond de Saint-Mur, lequel s'est déclaré satisfait : il est d'autres interpellations dont la discussion sera moins paisible et peut-être bien le résultat différent.

FRANCE.

Paris, 23 mai 1876.

Le scrutin des invalidations est une belle suite au scrutin général par lequel nous avons eu les deux Chambres. Les républicains y gagnent six voix, et peut-être sept, qui promettent de chanter aussi bien que les autres. Le ballottage dans la Haute-Loire annonce l'avènement du considérable M. Guyot-Montperroux ; il y en aura huit si dans les Deux-Sèvres le même vent abat M. le marquis de La Rochejaquelein. Le très honorable M. Chesnelong est évincé. Toutes les pertes que nous avons faites dimanche sont infiniment regrettables, mais celle-là fait rougir. Depuis le 20 février, rien ne doit plus faire trembler.

On nous a remis cette semaine un volume de vers nouveaux intitulé La chanson des Gueux. L'auteur a voulu et peut-être a cru ne point faire de politique ; mais plusieurs couplets de sa chanson renferment les notes très sonores des couches "nouvelles".

Ouvrez la porte Aux petits qu'on a briquet. Les petits grincent des dents. Ohé ! les durs d'oreilles ! Nous verrons là-dedans, Braves gens, Si le feu vous réveille !

A la place de M. de Marcère et même de M. Gambetta, nous prendrions garde à ces paysanneries, qui pourraient devenir des Marcellaises plus efficaces que la vieille, laquelle a fait son temps. Nous allons à un temps, et même nous y sommes, qui verra de plus redoutables mêlées.

Le même poète, un peu plus loin : Donnez du pain ! donnez des sous ! Car nous nous soûls D'aller à pied Sans avoir rien dans le gésier.

Et le poète qui parle ainsi, très parisien et très lettré, est un vrai poète, je vous en prévins. Il a fait ses classes, il sait ce qu'on enseigne dans les académies, il a le cuivre, il retentira.

Hier, un autre poète M. Hugo, dont celui-ci est d'ailleurs, le fils très légitime et sera l'héritier, a fait de la prose pour le Sénat. Il réclame l'immistie entière, comme le vieux Raspail. Mais c'est un patriarce, il baisse et, comme le vieux Raspail, il n'est plus au pas. Il est vieux, il fait de vieilles phrases, il emploie de vieux tours. Tout cela est passé, est fané, est pâle. Les petits qu'on a briquet, ayant aussi des dents dont ils claquent grincent et mordent, ne daignent avoir une langue que pour boire. Zut aux vieux qui parlent sans utilité ! La mort qu'ils ont tant appelée est venue, et leur dit zut ! Bossuet lui faisait dire pompeusement et respectueusement : Couche ton corps ! Mais zut est plus démocratique.

Celui qui sait tout abrégé tout, disait l'ancien Montesquieu. A plus forte raison ceux qui votent, c'est-à-dire ceux "qu'on a briquet". Ils abrègent le discours, la langue et même la vie.

LOUIS VEUILLIOT.

Les mots ont des fortunes inattendues. Il n'est pas sans étonné, par exemple, de voir le nom d'intransigeants appliqué aux érudimènes du parti démagogique. En bonne règle, c'est à l'autorité qu'il appartient d'être intransigeant. Son rôle est de ne pas céder, de ne jamais plier et de faire plier quiconque lui résiste. On a changé tout cela. Ces vulgaires maximes de bons sens sont à van l'eau ; l'autorité ne paraît plus avoir d'autre affaire que de contenter tout le monde. L'art de gouverner se réduit, semblait-il, à l'art de céder et de transiger sans cesse. C'est le mal qui ne transige pas, ne cède rien, n'entend à rien ; c'est la démagogie qui se déclare intransigeante.

Il y a une intransigeance honorable qui ne consent à aucune capitulation de conscience. Ce n'est pas de celle-là qu'il s'agit. Il y en a une autre, l'intransigeance de la passion sans frein et sans règle, qui n'écoute aucune raison, que nulle pudeur n'arrête. Les Césars maniaques dont les noms déshonorent l'histoire étaient des intransigeants. Les enfants gâtés, ces petits monstres, tyrans des familles, sont intransigeants. Telle est la démagogie. Elle a du baby despotisme l'instinct de salir et de briser ; elle a des Césars notoirement aliénés le caprice de l'impossible, le besoin de l'extravagant et du cynique. On l'a vu dans la question d'immistie. Les intransigeants ont mieux aimé ne rien obtenir que de prononcer les mots de grâce et de clémence. Ce qu'il leur fallait, c'était un retour offensif des fauves du 18 mars ; ce qu'ils voulaient dans l'immistie, c'était l'insulte à l'armée qui a écrasé la Commune, c'était l'affront à la justice militaire qui a prononcé les arrêts de déportation. De ces impudences, de ces abominables arrogances, on n'a consenti à rien rabattre ; périsse plutôt les déportés ! il ne sera pas dit que les intransigeants ont transigé.

Le terrible baby ayant nom la démagogie intransigeante n'a pas la notion du bien et du mal. Il prend pour s'en faire un hochet n'importe quoi appartenant à n'importe qui. Il y a cinq jours, il prenait le corps de Michelet et jouait avec lui au sinistre jeu de l'enterrement civil. Michelet n'appartient point à la démagogie. Ce malsain et brillant esprit ne fut guère amoureux que d'émotions, de mouvement rapide, de couleur rutilante. Sa vie intellectuelle, plus imaginative que pensante, a été une sorte de cyclone, un éternel tournoiement le portant avec une promptitude d'éclair aux points opposés de l'horizon et de l'opinion. Ses écrits sont un long cliquetis, un heurt violent et éclatant de tous les contrai-

res. Les jacobins tout d'une pièce ne peuvent revendiquer Michelet. Il a écrit, il est vrai, une soi-disante Histoire de la Révolution, et, dans cette histoire, de tristes pages où court un souffle des frénésies des plus mauvais jours. Mais combien de passages où l'artiste, où le poète fausse compagnie au révolutionnaire d'occasion ! Nous ne connaissons pas d'historien ayant traité le vertueux Robespierre d'un crayon à ce point vengeur et acéré. Et la Convention, la majestueuse Convention, il faut voir comme il la dénabille de ses oripeaux, à certains moments d'abandon. Nul n'a point de ce style cette théâtrale assemblée de rhéteurs, suant la peur et les décrets de mort, égorgeant par couraude, volant lâchement sous le sale piétement de l'émeute. C'est une moquerie fulgurante, une comédie shakespearienne. Certes, tout n'est pas de cette veine ; il y a des remous, des courants en sens inverse ; mais du strident éclat de rire l'impression ne s'efface pas : elle nous est restée. Au total, le livre vertigineux de Michelet, se rachète dans une certaine mesure par ses terribles boutades de franchise. Les aveux y abondent et suffiraient amplement à vouer à l'infamie les actes et les acteurs de la Révolution.

Rien de si peu jacobin que Michelet et s'éloignant davantage du radical bête et borné. Quant à en faire un athée et un matérialiste, c'est absolument diffamer cette personnalité brûlante. La vie d'écrivain de Michelet a été coupée en deux violemment, comme par un cataclysme. A partir de 1840 et de sa déclaration de guerre aux jésuites, il a visiblement la tête perdue et n'écrit plus que sous l'empire d'une sorte de névrose furieuse. Il est au moins étrange que le parti qui prétend s'approprier Michelet, ne veuille retenu de lui que la période d'hallucination et rejette dans l'oubli le meilleur de son œuvre, nous voulons dire cette série des six premiers volumes de son Histoire de France s'amarrant au seuil du seizième siècle, mainte ténacité, maint aperçu entaché d'hétérodoxie inconsciente ou non. Mais la religion de sentiment y palpite. C'est de la religiosité, soit, mais une religiosité intense, sincèrement émue, qu'on dirait proche voisine de la piété et de la foi simple. On ne lit pas sans saisissement, au cinquième volume, les pages sur le livre de l'Imitation. Le jugement n'est point d'un rhéteur, d'un raffiné. Celui qui juge ainsi a lu avec simplicité et senti l'installation secrète, goûté la paix puissante qui se dégage de l'immuable livre.

Michelet a eu à un haut degré l'intelligence de l'art religieux du moyen âge. Nos cathédrales ne sont pas un spectacle des yeux et simplement un harmonieux ordonnancement de masses inorganiques et inanimées. Michelet fait ressortir l'éclatant caractère de spiritualité de cette architecture.

—L'esprit, dit-il, est l'ouvrier de sa demeure. Voyez comme il travaille la figure humaine dans laquelle il est enfoncé, comme il imprime la physionomie, comme il en forme et ré-forme les traits ; il creuse l'œil de méditation, d'expériences et de douleurs, il laboure le front de rides et de pensées ; les os même, la puissante charpente du corps, il la plie et la courbe au mouvement de la vie intérieure. De même il fut l'artisan de son enveloppe de pierre, il la façonna à son usage, il la marqua au dehors, au dedans, de la diversité de ses pensées ; il y grava tous ses souvenirs, toutes ses espérances, tous ses regrets, tous ses amours.....

La flèche flamboyante échappa comme le profond soupir d'une poitrine oppressée depuis mille ans. Et si puissante était la respiration, si fortement battait ce cœur du genre humain, qu'il fit jour de toutes parts dans son enveloppe ; elle éclata d'amour, pour recevoir un regard de Dieu. Regardez l'orbite amari-gri et profond et gothique de cet œil ogival, quand il fait effort pour s'ouvrir, au onzième siècle. Cet œil de la croisée gothique est le signe par lequel se classe la nouvelle architecture. L'art ancien, adorateur de la matière, se classait par l'appui matériel du temple, par la colonne, colonne toscane, dorique, ionique. L'art chrétien, fils de l'âme et de l'esprit, a pour principe, non la forme, mais la physionomie, mais l'œil ; non la colonne, mais la croisée ; non le plein, mais le vide.

M. Michelet a fait resplendir cette loi : La Passion, principe d'art au moyen âge, l'adoration du Dieu crucifié, le profond germe générateur de cette vivante architecture. Citons quelques lignes encore.

L'édifice tout entier dans l'austérité de sa géométrie architecturale est un corps vivant, un homme. La nef étend ses deux bras : c'est l'Homme sur la croix ; la crypte, l'église souterraine, c'est l'Homme au tombeau ; la tour, la flèche, c'est encore lui ; mais debout et montant au ciel. Dans ce chœur, incliné par rapport à la nef, vous voyez sa tête penchée dans l'agonie, vous reconnaissez son sang dans la pourpre ardente des vitraux.

Voilà le matérialiste qu'ils ont enfoncé sans prière et sans prière. L'ardent styliste, le poète éthéré jusque dans ses plus coupables folies, n'a pu trouver grâce. Sa dépouille a été jetée à la fosse civile comme un débris sans immortalité.

PH. SERRET.

Paris, 24 mai.

Le refus positif de l'Angleterre d'adhérer aux résolutions prises à Berlin au sujet des affaires de Turquie, fait craindre que la France n'ait été imprudemment engagée dans cette question par une diplomatie à courte vue. On ne saurait reprocher à l'Angleterre de ne pas voir clair dans ses intérêts ; elle a eu en ce lieu, pour la servir, des ministres assez bien avisés, qui ont su conduire fructueusement ses affaires. Comme sa politique en Orient a été la nôtre jusqu'ici, il y a lieu de craindre que nous ne nous soyons pas séparés d'elle à notre avantage. Dans tous les cas, notre situation particulière nous recommandait d'attendre.

L'empressement de M. le duc Decazes à accepter les vues des trois cabinets alliés pourrait bien être aussi irréliché que sa conduite dans les affaires d'Égypte. En tous cas, le journal qui passe pour être l'organe du ministre des affaires étrangères fait voir, au sujet de la décision du cabinet de Saint-James, une surprise mêlée de regret qui n'indique pas que M. le duc Decazes ait songé un instant qu'il n'était pas urgent pour la France de se mettre sans tarder à l'œuvre.

Où en est aujourd'hui, la question d'Orient ? Bien fin qui le dirait. On annonçait que la conférence de Berlin avait aplani toutes les difficultés, qu'un programme élaboré en commun entre les trois gros bonnets de la diplomatie européenne allait donner satisfaction au monde et contenter les insurgés de la Bosnie et de l'Herzégovine sans froisser la Turquie. Et voilà que ce laborieux produit des chancelleries du Nord semble menacé du flasco qui accueillit la note jadis fautive de M. Andrassy.

Un incident a dérangé l'entente des puissances : l'Angleterre se désintéresse des conférences de Berlin. Tout est manqué, et il faut chercher autre chose.

Notons qu'un fond de tout cela il n'y a jamais eu d'entente sérieuse entre les cabinets de Saint-Petersbourg de Vienne et de Berlin. Sur quoi porterait cette entente ? Quels principes invoque-t-elle ? Quelle part de dépouilles chacun peut-il attendre ? Où est la communauté d'intérêts ?

Ces conférences ne sont que des consultations, politico-médicales. Gare au malade. On lui tâte le pouls avec toutes sortes de gracieuses attentions ; mais les malades meurent et les médecins y comptent bien.

Le véritable maître de la situation c'est l'imprévu ! D'où viendra-t-il ? Nul ne sait ; il y avait l'autre jour le soulèvement de la Bulgarie, il y a eu ensuite le massacre de Salonique ; demain il y aura autre chose ; on peut compter là dessus ; la poire est bien mûre, et le soufflé qui doit l'abattre est peut-être déjà parti de quelque part.

Pour nous résumer, l'Angleterre n'avait pas d'assentiment à donner. On le savait, on y comptait ; c'est la deuxième édition d'une scène déjà récitée. Le désappointement dont on parle n'a désappointé personne. On n'y a perdu ni une heure de préparatifs, ni un arment de navire.

Faut-il dire toute sa pensée ? La Russie peut se plaindre de l'Angleterre : elle en donnerait quelques raisons ; l'Allemagne ne partage pas ce mécontentement ; la rivale de l'Allemagne, dans le prochain partage des dépouilles turques, n'est point l'Angleterre ; voilà pourquoi l'entente des puissances du Nord nous semble chose fragile.

L. N. G.

Il est fortement question, dit le S-maphore, de Marseille, de voyages autour du monde, faits par un bâtiment construit spécialement pour cette mission, et placé sous le commandement d'un lieutenant de vaisseau, M. Hart. Un comité, formé de person-

nages ayant une haute compétence dans la question, patronne cette idée, dont le but est de compléter les études d'un jeune homme, en lui faisant visiter toutes les contrées qui ont été, dans ses classes, l'objet de ses études. Le voyage durera dix mois; le Havre serait le point de départ, Marseille le point d'arrivée.

meut pour les malheureux incendiés. L'hon. M. DeBoucherville déclara que le gouvernement donnerait sa réponse, mercredi prochain. La députation a été flattée de l'accueil sympathique que les ministres lui ont fait, et espère réussir dans sa démarche.

Les édifices parlementaires.

Nous lisons dans le Canadien, de mercredi, ce qui suit: "Nous sommes autorisé à dire que le gouvernement de Boucherville a demandé au cabinet fédéral la cricquet field et qu'il espère l'obtenir. Ce serait un endroit magnifique pour y ériger les édifices parlementaires.

"Si la cricquet field était choisi, nous croyons que les Casernes des Jésuites seraient démolies et que l'on y ferait une place publique. "Si, d'ici à quelques jours, le gouvernement n'obtient pas la cricquet field, des soumissions seront immédiatement demandées pour démolir les casernes et construire, à cet endroit, les édifices parlementaires."

Pie IX le Bien-aimé.

(Extrait d'une lettre de Rome.)

Que de choses admirables il y a à raconter de cet auguste et Saint Pontife? Devenir déjà neuf ans que j'ai l'insigne faveur de vivre avec lui, sous son regard, je n'ai jamais surpris le moindre défaut, ni même la plus petite imperfection dans ce St. Pontife, qui ressemble plus à un ange qu'à un homme. Jamais il ne nous parle avant la sainte messe sans une grande nécessité. Obligé d'user de tabac à cause de sa santé, on a remarqué qu'il n'en prend jamais avant d'avoir offert le saint sacrifice. On fait souvent des nouvelles en commun au Vatican pour implorer le secours du Ciel, et quand on arrive à ces mots de litanies de la Ste. Vierge: Refugium Peccatorum, refuge des pécheurs, je remarque que le Pape se frappe un grand coup sur la poitrine. Dans sa chapelle privée, il y a un grand nombre de livres de piété et de méditation dont il se sert dans ses fréquentes visites au Saint-Sacrement. En descendant de cet oratoire, le Pape ne manque jamais de baiser avec respect une image de l'Ecce Homo; on voit sur le verre de ce tableau l'empreinte des lèvres bénies de cet auguste Pontife.

Il est d'une bonté à toute épreuve: je l'ai vu souvent bien fatigué, et néanmoins répondre sans donner le moindre signe d'impatience aux demandes que j'étais chargé de lui adresser, de mettre sa signature sur un papier, j'en étais tout édifié. Dans ses nombreux et admirables discours, le Saint Père fait presque toujours sourire ou pleurer; souvent sa voix est entrecoupée par les larmes, quand il tombe à certains points, par exemple, la perte des âmes. Les bénédictions que le Pape donne pour des malades ou de pauvres pécheurs obtiennent souvent des résultats merveilleux de guérisons et de conversions. On raconte à ce sujet bien des prodiges. Cela n'étonne pas ceux qui ont le bonheur de voir le Pape de plus près.

Il y a quelque temps, j'allais voir à la Trinité-du-Mont la religieuse du S.-Cœur guérie par les prières du Pape. Je vis sa main, dont elle ne pouvait se servir depuis huit mois et qui lui causait des douleurs intolérables, je la vis, dis-je, complètement guérie après avoir fait le signe de la croix à la demande du Pape. Le jour même, elle put écrire une lettre de quatre pages sans éprouver la moindre fatigue. Il paraît que le Cardinal Patrizzi voulut un jour parler au St Père de cette guérison extraordinaire, mais il ne fut pas bien reçu dit-on.

"Vous savez que le Seigneur a réuni trois dons admirables dans la personne de son Vicaire: la Sainteté, la bonté et la beauté. Très uni à Dieu, et l'aimant de tout son cœur, Pie IX ne pense qu'à lui plaire et à travailler pour sa plus grande gloire. Donné d'un cœur excellent et d'une nature aimable, il est d'une affabilité exquise, sachant conseiller admirablement la majesté du Pontife Roi avec la condescendance et la bonté d'un père. Sa belle physionomie ne change pas, malgré ses quatre-vingt-quatre ans et ses nombreuses épreuves; ses yeux sont toujours aussi expressifs, ses traits aussi réguliers, ses gestes aussi mesurés. Je vois bien souvent des personnes de toute condition sortir de l'audience, les unes en pleurant, d'autres en riant de joie et de bonheur, toutes disent: "Quel saint Pape! Qu'on est heureux de le voir et de recevoir sa paternelle bénédiction! Quelle tendresse de père! Comme son regard respire la foi, l'espérance et la charité! Qu'on est donc heureux de le voir!... C'est le plus beau jour de ma vie!... Je crois plus que jamais que Pie IX aura avant de mourir la consolation de voir se lever des jours meilleurs; le bon Dieu, qui le soutient d'une manière si merveilleuse, a sur lui des vues que nous ignorons. A part un peu de rhumatisme, sa santé est bonne; il suit toujours le même

train de vie; le Pape se lève en toute saison à cinq heures et demie; après une journée bien remplie, il se couche vers dix heures et demie. Souvent avant de se mettre au lit, il entonne le Gloria in excelsis, le Magnificat ou un cantique. Agréés, etc., P.....

Nous trouvons dans la Semaine de Tous ce curieux passage d'une lettre d'Amérique: "Dans un voyage que je fis, il y a trois mois, écrit un missionnaire, j'ai visité de nouveau la capitale des Etats-Unis. Il y a dix ou douze ans, on proposa d'élever à G. Washington, dans la ville qui porte son nom, un immense monument. Ce projet fut accueilli avec enthousiasme; les souscriptions affluèrent de toutes parts; presque toutes les nations de l'Europe, en signe d'admiration pour le caractère de ce grand homme, enrayèrent leur pierre pour l'édifice, et le Pape lui-même voulut y contribuer en donnant un beau marbre. Les francs-maçons de l'endroit trouvèrent ceci fort mauvais, et ils firent si bien que, lorsque le marbre du Pape arriva il fut mis en pièces. A partir de ce jour, les souscriptions s'arrêtèrent, les appels du comité restèrent sans réponse et les travaux furent abandonnés. On a essayé plusieurs fois de les reprendre, mais toujours sans succès. Le monument est là depuis dix ans, à moitié achevé, et les protestants même le montrent aux voyageurs qui visitent Washington comme une preuve évidente de la vengeance divine.

Indépendance du parlement.

C'est un principe, par nous depuis longtemps accepté, qu'un gouvernement doit le moins possible nommer les députés à des emplois lucratifs. Nous avons eu l'intention de faire un article sur ce sujet, mais nous ne trouvons, dans le Nouveau-Monde, un écrit qui rend toute notre pensée. C'est pourquoi nous le reproduisons, avec plaisir. Il faut que ceux qui se livrent à la politique aient un but plus noble, plus élevé que l'intérêt personnel. Nous ne saurions trop mettre en garde nos gouvernements contre ces nominations de député qui bien souvent ne sont qu'un début, de la vie publique et dans la force de l'âge. Voici là-dessus l'opinion du Nouveau-Monde: "Résolu, que l'offre d'argent ou de tout autre avantage à un membre de la Chambre des communes, dans le but de faciliter la passation d'une mesure quelconque qui dépendra du vote de ce membre, est un grand crime et un délit tendant au renversement de la constitution. Voilà une résolution qui, à chaque session du Parlement, est présentée pour adoption à la Chambre des Communes dans la première séance qui suit la convocation. Une résolution analogue est également présentée et adoptée par l'Assemblée législative de chacune des provinces de la Puissance et c'est le premier ministre ou son représentant en chambre qui présente cette résolution. On est trop porté de notre temps à prendre pour une simple formalité routinière, cette motion qui a pourtant sa raison d'être aujourd'hui, autant qu'à l'époque de l'histoire du Parlement anglais où elle fut introduite comme une protestation contre les distributions d'argent qui se faisaient à même un fonds secret voté chaque année et dont les agents de la royauté anglaise et les ministres faisaient usage pour rallier les chanceliers ou ramener les adversaires que ce moyen de persuasion pouvait adoucir. Non seulement on distribuait de l'argent parmi les députés dont on voulait gagner ou conserver les votes, mais on avait imaginé de créer une foule de sinécures au moyen desquelles on faisait voter des pensions en faveur de ces politiciens favorisés. Quand le Canada fut doté des institutions représentatives, ce système de corruption qui avait depuis longtemps été regardé comme un des rouages nécessaires de la constitution anglaise commença à s'affaiblir et on n'osa plus braver l'opinion publique en le pratiquant ouvertement comme jadis. Cependant Lord Durham devait en avoir conservé le souvenir lorsqu'il suggérait comme le moyen le plus efficace d'annihiler notre race sur ce continent, la séduction de nos hommes publics par l'argent et les places. Ce système, suggéré par un ennemi de notre nationalité n'a pas recueilli les développements qui lui étaient nécessaires pour obtenir les effets qu'il en attendait; l'expérience a néanmoins démontré que le danger de son adoption n'en a pas paru moins considérable. On sait la fascination qu'exerce toujours sur les hommes avides ou beigneux le pouvoir qui a places et contrats à distribuer. La résolution que nous avons notée en commençant doit donc être considérée, au lieu d'être un simple avertissement au gouvernement lui-même de s'abstenir de compromettre l'indépendance des membres, par l'appât des faveurs dont il dispose, que comme une défense aux particuliers de s'assurer par des moyens indus l'influence et le vote de quelques membres en faveur de certaines mesures d'un intérêt plus ou moins considérable. Cependant qu'arrive-t-il dans la pratique? C'est que cette résolution reste à peu près lettre morte pour les gouvernements et que de gré ou de force ils sont assez souvent eux-mêmes les agents destructeurs les plus actifs de la liberté

de la représentation. Nous disons de gré ou de force, parce que malheureusement la législation ne les protège ni contre les tentations qu'ils peuvent avoir de s'assurer, par le moyen des places et des faveurs, le bon vouloir chancelant de certains députés, ni contre les obsessions de certains hommes qui ne considèrent la carrière politique que comme un moyen d'arriver aux emplois lucratifs, qui ne donnent pas un vote, ne font pas une démarche, ne disent pas une parole, sans exiger que le gouvernement en tienne fidèlement compte et en paie finalement le haut prix. En vue des abus que cet état de choses entraîne, il a été souvent discuté dans la presse et ailleurs sur l'opportunité d'adopter quelques mesures de législation propre à défendre et le gouvernement et la représentation contre les moyens que le premier possède toujours de compromettre dans son intérêt l'indépendance de la dernière. Aujourd'hui, les circonstances semblent devoir éveiller de nouveau l'attention publique sur ce sujet. Ne se dit-il pas librement dans tous les cercles politiques que l'attachement ministériel de tels membres de la Chambre d'Assemblée ou des Communes aux dernières sessions des deux parlements de Québec et d'Ottawa, a entièrement été subordonné à l'espoir d'entretenir par ces membres qu'ils seraient appelés à remplir telle ou telle vacance, ou à occuper certaines positions lucratives créées ou à créer. Nous ne sommes pas prêts à déclarer que nous partageons nous-même cette opinion répandue, mais ce que nous tenons à dire, c'est que la nomination de députés à ces positions tend fortement à confirmer cette opinion dans l'esprit de la population. Cela ne peut avoir qu'une influence démoralisatrice sur les masses, parcequ'elles s'habituent à voir chez les hommes qui s'occupent de la chose publique des hommes avides et ambitieux, et dans la politique même un foyer d'intrigue, où le plus rusé, le moins scrupuleux ou le plus violent a nécessairement les honneurs de la lutte. Outre cette influence délétère sur l'esprit du peuple, d'autres raisons assez fortes requerraient que ce système de nomination de députés à des emplois lucratifs fut abandonné, car il est une source constante de perturbation parmi le peuple, qui se trouve ainsi soumis à chaque instant aux inconvénients d'une lutte électorale. Et l'on sait si nous en avons assez de ces luttes dans notre pays. Inévitables à cause de notre système constitutionnel particulier, faut-il encore les rendre plus fréquentes en ménageant d'opulentes retraites aux députés avant l'expiration de leur mandat, lorsqu'une raison d'urgence ne peut être invoquée pour motiver cette démarche. Outre l'inconvénient d'agiter inutilement la population et d'entraîner le pays dans des frais inutiles, n'est-ce pas offrir une espèce de prime d'encouragement aux chercheurs de places et aux intrigants? Loin de nous l'idée de jeter indifféremment à qui ont été offertes et qui ont accepté des situations. Il en est qui mériteraient incontestablement d'être distingués par le gouvernement à cause de leur valeur personnelle et de leurs aptitudes spéciales. Mais la nécessité de telles nominations fait l'exception et ne suffit pas pour excuser ni pallier la pratique suivie de récompenser prématurément des hommes qui n'ont pas encore terminé leur mandat. Si une législation prohibitive rencontraient les vœux exprimés dans la résolution que nous avons citée était faite pour prêter main forte au gouvernement, nous croyons qu'un grand point serait gagné, tant pour la sauvegarde de nos mœurs politiques que sous le rapport de l'indépendance des membres de nos chambres populaires. En attendant que cette législation nos gouvernements devraient se montrer assez fermes pour résister aux demandes indisciplinées, et assez énergiques pour soutenir la mauvaise humeur et le désappointement d'un, deux et même de plusieurs députés aspirants, car quand un cabinet n'a plus pour se soutenir que la majorité que peuvent former de tels hommes, le plutôt il se déciderait à se démettre le mieux ce serait pour le crédit de ses propres membres et pour le bien du pays.

Leurs Excellences Lord et Lady Dufferin sont arrivés ce matin.

Correspondances. M. le Rédacteur, Je viens de voir un si joli spectacle, que je vous prie d'en faire part au public. Vous savez que dans une nuit fameuse, à l'heure des bandits, comme vous l'avez fort bien dit, un certain nombre de fils de familles haut placées, d'après la longue vue de nuit du Chronicle, dont quel'un a dû changer les verres pour la circonstance, ont revendiqué leurs droits sur la libre possession du jardin de l'Ecole Normale. Or je viens de voir un maïs de haute futaie sortir de ce jardin avec un bouquet aux dimensions colossales, afin de transporter dans les rues de la ville, je suppose, les parfums des lilas dont de trop rares parfumeurs se refusent à jouir dans le nouvel Eden de Québec. Intrigué par cette démarche un peu cavalière, j'ai voulu constater si ce beau jardin était protégé contre de telles déprédations. Hélas! combien de branches sont devenues venues de leurs fleurs! Il y avait même des plates-bandes qui portaient l'empreinte de pas d'animaux. Les latrines servant aux élèves de l'Ecole-Modèle ont servi à un bon nombre de loofers qui y ont laissé la marque habituelle de leur passage quel que part; ce qui se comprend, n'est-ce pas? (Je demande pardon au lecteur de ce détail.)

Voilà, M. le Rédacteur, comment on agit avec ce jardin qui a fait éclore dans un large cerveau brûlé de nouvelles théories sur le droit de propriété et sur les convenances sociales. MM.

M. J. C. L. Lafrance vient d'être nommé inspecteur du gaz pour Québec.

Le plan que je vous propose n'est pas nouveau, ce système est appliqué à un grand nombre d'aqueducs européens. Pour vous en convaincre, veuillez consulter les hommes éminents que nous avons l'honneur de posséder dans le pays et dont les connaissances en fait de travaux hydrauliques ne sauraient être révoquées en doute. La question qui nous occupe est assez importante pour que l'on veuille bien s'adresser, cette fois du moins, à des gens dont les intérêts sont liés aux nôtres et qui se trouvent tenus de faire honneur à leur engagement comme à leur réputation. Trop souvent jusqu'ici, malheureusement, l'on s'est fié à des étrangers, Américains, Russes ou autres, qui ne mettent leur talent qu'au service de leur intérêt personnel. Que l'on consulte donc des hommes comme le député M. J. C. L. Lafrance, M. Walter, M. Baillargé assistant ingénieur en chef de la Puissance; M. Stichel ou tout autre Canadien que nous sommes heureux de reconnaître comme expert en fait de travaux hydrauliques, et les citoyens de Québec pourront être sûrs de mettre leur ville à l'abri de nouveaux désastres en autorisant la dépense d'une somme d'argent relativement peu considérable. J'ai l'honneur d'être, Monsieur, Votre très-humble, E. P. BENDER.

Au faubourg St. Jean, mercredi soir, à onze heures et demie, Demoiselle Henriette Délorier, à l'âge de dix-sept ans et demi, fille de Olivier Délorier, écuyer, maître ferblantier, après une douloureuse maladie de trois semaines soufflée avec une résignation vraiment angélique. Cette mort est une rude épreuve pour la famille de M. Délorier, car cette jeune demoiselle possédait toutes les qualités requises pour répandre le bonheur et la joie au milieu de ses parents, aujourd'hui si cruellement affligés. Elle cultivait avec un talent remarquable, la musique vocale et instrumentale, et son riche caractère de douceur et d'amabilité faisait goûter des jours des plus heureux à sa charmante famille. Au moment de rendre le dernier soupir, elle prononça, au milieu d'un sourire angélique, ces douces paroles de consolation pour sa famille éplorée: "Oh! je vais monter au Ciel voir la Ste. Vierge, ma bonne mère"..... "Qui aime bien, châtie bien." Or la famille de M. Délorier peut se consoler avec cette grande pensée chrétienne, car il faut que Dieu aime bien cette famille pour l'éprouver si cruellement. Les funérailles auront lieu samedi matin, à neuf heures, à l'église du faubourg St. Jean, pour delà se rendre au cimetière St. Charles. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No. 239, rue et faubourg St. Jean, à huit heures et demie. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Voici le parcours que suivra la procession solennelle du St. Sacrement, dimanche, à St. Roch, si le temps le permet. A son départ elle descendra la rue de l'Eglise jusqu'à la rue des Commissaires, la parcourra dans toute sa longueur ainsi que la rue St. Anselme. Elle reviendra par la rue St. François et s'arrêtera à la chapelle des congréganistes de St. Roch. Delà, elle retournera à St. Roch par les rues Caron, Ste Hélène et de l'Eglise.

Le moyen de se préserver des conséquences de ce danger, est de s'abriter sous la sauvegarde de la Stadacona, Compagnie d'assurance contre l'incendie, dont l'office se trouve au No. 20, Rue St. Pierre Québec.

les élèves de l'Ecole-Normale se sauvent au plus tôt en vacances; l'insulte s'oublie tout-à-fait au milieu des joies de la famille. Le public de Québec restera avec son jardin à demi dévasté. Quelle œuvre glorieuse! Il y aurait plus d'un major qui voudrait la compter sur son état de services! Et maintenant, si l'on ne me croit, que l'on aille voir. Québec, 14 juin 1876. VENGON.

Monsieur le Rédacteur, Quelques-uns des principaux citoyens de cette ville m'ayant conseillé de vous communiquer mes vues sur les moyens à prendre pour mettre Québec à l'abri de nouvelles destructions par le feu, je prends la liberté de vous soumettre le projet qui suit. Selon moi, le moyen le plus économique et le seul qui offrirait la garantie de secours immédiats sur tous les points de la ville, serait de poser, du fond de la rivière St. Charles, jusqu'au point le plus élevé de la ville, un tuyau ayant un diamètre double de celui qui descend du château d'eau à la rivière. Ainsi réuni à ce dernier, le nouveau tuyau offrirait une plus grande issue à l'eau qui, dans le conduit que nous avons aujourd'hui, se trouve trop pressée au fond de la vallée par sa chute des hauteurs de Lyrette. En se déversant dans un tuyau de double grandeur, l'eau rencontrerait ainsi bien moins de résistance pour reprendre son niveau, et nous arriverait en quantité presque double de celle que nous avons aujourd'hui, ce qui suffirait amplement au besoin de la cité. Ce tuyau aboutirait sur le point le plus élevé de la ville, à un réservoir assez grand pour fournir de l'eau à toute la cité pendant au moins huit jours, afin de permettre au besoin de réparer le conduit de la première section. L'on aurait ainsi une quantité d'eau suffisante à éteindre le plus grand incendie; et dans le cas même où le tuyau distributeur de l'aqueduc viendrait à se rompre, il serait encore facile d'envoyer l'eau du réservoir aux endroits voulus à l'aide de simples boyaux en caoutchouc. Au sujet de ce réservoir on objecte la rigueur du climat, objection parfaitement ridicule. En donnant au réservoir la profondeur suffisante pour contenir la quantité d'eau voulue, plus quatre pieds, pour faire la part de la glace, le réservoir n'aurait pas à souffrir de nos hivers. En regard au prix que coûterait la réalisation de ce projet, nul autre ne pourrait donner une entière satisfaction pour un égal montant à dépenser. Les travaux que je propose coûteraient bien de cent à cent cinquante mille piastres — moins peut-être en comptant les piastres — moins peut-être en comptant les piastres en Europe; mais vous savez comme moi que la ville peut plus aisément supporter le paiement de cette somme, que la perte de plusieurs millions, ce à quoi nous pouvons nous attendre encore si nous ne prenons pas au plus vite les moyens de nous prémunir contre les désastreux incendies qui ravagent si souvent notre pauvre ville. Le plan que je vous propose n'est pas nouveau, ce système est appliqué à un grand nombre d'aqueducs européens. Pour vous en convaincre, veuillez consulter les hommes éminents que nous avons l'honneur de posséder dans le pays et dont les connaissances en fait de travaux hydrauliques ne sauraient être révoquées en doute. La question qui nous occupe est assez importante pour que l'on veuille bien s'adresser, cette fois du moins, à des gens dont les intérêts sont liés aux nôtres et qui se trouvent tenus de faire honneur à leur engagement comme à leur réputation. Trop souvent jusqu'ici, malheureusement, l'on s'est fié à des étrangers, Américains, Russes ou autres, qui ne mettent leur talent qu'au service de leur intérêt personnel. Que l'on consulte donc des hommes comme le député M. J. C. L. Lafrance, M. Walter, M. Baillargé assistant ingénieur en chef de la Puissance; M. Stichel ou tout autre Canadien que nous sommes heureux de reconnaître comme expert en fait de travaux hydrauliques, et les citoyens de Québec pourront être sûrs de mettre leur ville à l'abri de nouveaux désastres en autorisant la dépense d'une somme d'argent relativement peu considérable. J'ai l'honneur d'être, Monsieur, Votre très-humble, E. P. BENDER.

Le nouveau docteur a été licencié avec grande distinction, et a remporté les prix Morin et Sewell. Nous commissions d'avance les talents et les aptitudes de M. Leppage, aussi le brillant examen qu'il a subi ne nous a nullement surpris. Nous espérons que notre jeune ami, en quelque lieu qu'il exerce sa profession, aura une nombreuse clientèle. Nous lui souhaitons tous les succès possibles.

Pas chauce.—Parmi les victimes du grand incendie du quartier Montcalm, se trouvait un M. Fiset qui s'était réfugié dans une maison de la rue St. Valier. Nous apprenons que cette résidence est une de celles que le dernier feu vient de consumer. M. Fiset, que l'implicable incendie semble poursuivre partout, se voit obligé de nouveau à se loger ailleurs.

Decouverte.—Le Dr. Daquet, de Rimouski, a trouvé un cadavre humain, en chassant dans un bois, sur l'île près de St. Bonny. Les restes ont été transportés à Rimouski. Le défunt avait un contenu pendant au côté, ce qui fait supposer qu'il s'est suicidé.

Grand incendie à Kingston.—L'assertion d'un journal de Montréal que la Compagnie d'Assurance Stadacona avait éprouvé des pertes considérables dans ce sinistre n'est pas fondée. Le montant total des pertes en jeu est huit mille piastres et le montant estimé des pertes est deux mille piastres.

Statistique Maritime.—Depuis l'ouverture de la navigation, 263 navires ont été licenciés à la douane de Québec pour le commerce local de la province. Le nombre de navires entrés dans notre port, depuis l'ouverture de la navigation (y compris neuf de cabotage) est de 370. Les acquittés en douane, pour la même date (y compris 16 vaisseaux de cabotage) s'élevaient à 120. Il y a encore 250 navires dans le port et 13 dans celui de Montréal.

Noyades.—Mercredi soir, vers six heures, un bateau à chaviré à Etchemin, près de la Grandière, et les quatre personnes qui le montaient toutes de St. Bernard, se sont noyées. Leurs cadavres n'ont pas encore été retrouvés.

SANTÉ.—Desirez-vous rétablir les fonctions digestives de votre estomac en souffrance et faire renaitre cet appétit d'autrefois, qui vous procurait la santé, la joie et le contentement, achetez le Vin Quinine de Devins & Bolton, chimiste à Montréal.

Tous les médecins habiles et éminents de Montréal l'approuvent et le recommandent impérieusement à leurs malades, avec la certitude qu'il contribuera puissamment à leur guérison. Un remède appuyé de pareils témoignages n'a pas besoin de réclame. Ce n'est plus le certificat d'une personne, dont on peut soupçonner la véracité, mais bien au contraire l'affirmation d'hommes qui ont, avant tout, à cœur le respect, et l'honneur de la profession pour objet.

Le Vin de Quinine de Devins et Bolton est le seul dans la Puissance qui puisse vous offrir ces autres recommandations, et ces garanties indiscutables. C'est à l'acheteur, s'il ne veut pas être trompé, à vérifier lui-même l'exactitude de la préparation qu'on lui vend sous le titre de Vin de Quinine Allez donc chez MM. Devins et Bolton et vous serez satisfaits.

Le matin, rue St. Valier, à la boîte 63, un feu de cheminée.

Les chutes du Niagara.—La Gazette de Niagara Falls parle d'explorations faites derrière la Clute Américaine, en aval de Prospect Park. Si grandes que soient les fascinations de la grotte sous la chute de l'Isle Louis, elles sont reléguées dans l'ombre par des mystères inexplorés de la retraite sauvage qui s'enfoncé derrière la Clute Américaine. Depuis l'organisation de la Cie du Prospect Park, il est question de mettre en état les approches de cette nouvelle grotte et de prendre tous les moyens d'en faciliter l'accès. La saison dernière, les guides Emroy et Mumford ont examiné minutieusement l'entrée et ont poussé leur inspection jusqu'au premier coude du précipice. Le sol est uni, recouvert à 3 pieds de profondeur d'une eau relativement calme. Depuis cette exploration on n'était plus entré dans la grotte jusqu'à l'undi de la semaine dernière, jour où M. George Johnson de la Nouvelle-Orléans, l'a visitée avec les guides Emroy et Mumford. M. Johnson est ainsi le premier qui ait exploré le Niagara derrière la Clute Américaine. Les explorateurs se sont hasardés à une distance d'environ 200 pieds. Les guides croient qu'il existe un passage jusqu'à l'Isle Gait, et ils se proposent d'essayer de le franchir quelque jour. M. Johnson a été ravi de sa visite à la nouvelle grotte; il dit qu'il n'existe rien d'aussi étrange sur terre.

Ravages.—Neuf grandes ont été démolies par le vent de vendredi après-midi dans la savane de la paroisse du Richelieu. Un seul des cultivateurs de l'endroit a subi par la violence de la tempête des dommages pour environ \$1,500. On dit aussi qu'à St. Luc et à St. Jean, l'orage a également sévi avec une fureur insupportable qui a causé des pertes considérables.

Malheur.—Un immense incendie est passé sur Kingston, lundi, réduisant 37 maisons en cendre. L'exception d'une seule, toutes les autres étaient occupées par des magasins de diverses branches. Les pertes sont estimées à \$210,000. On suppose que le feu a originé d'une boulangerie.

Les assurances Royale Canadienne, North British, et Queen subissent des pertes énormes.

PÈLERINAGE A SAINTE-ANNE DE BEAUPRÉ.—Les pieux pèlerins qui viennent en bateau, les jours de dimanche et de fête d'obligation, visiter le sanctuaire de Sainte-Anne de Beauré, sont respectueusement priés de ne se rendre à l'église que lorsque la messe paroissiale sera finie. Sur les dix heures, on dira une messe basse, à laquelle ils pourront satisfaire leur dévotion. Les mêmes jours de dimanche et de fête d'obligation, il se dit une messe basse ou bien on donne la sainte communion à 7 heures.

Messieurs les propriétaires ou capitaines de bateaux sont priés de donner avis au soussigné, quelques jours d'avance, lorsqu'ils viennent en pèlerinages les dimanches. Sainte-Anne de Beauré 6 juin 1876.

ANT. GAUVREAU Ptre. Curé de Sainte-Anne de Beauré. —Les constructions élevées soit par contrat, soit par spéculation, sont loin de présenter toutes les conditions nécessaires pour éloigner toute crainte de danger à ceux qui les habitent; et le péril que court ceux qui vivent dans de pareilles maisons, consiste dans leur ignorance des calamités qui les menacent eux et leur famille.

Le moyen de se préserver des conséquences de ce danger, est de s'abriter sous la sauvegarde de la Stadacona, Compagnie d'assurance contre l'incendie, dont l'office se trouve au No. 20, Rue St. Pierre Québec.

Voici le parcours que suivra la procession solennelle du St. Sacrement, dimanche, à St. Roch, si le temps le permet. A son départ elle descendra la rue de l'Eglise jusqu'à la rue des Commissaires, la parcourra dans toute sa longueur ainsi que la rue St. Anselme. Elle reviendra par la rue St. François et s'arrêtera à la chapelle des congréganistes de St. Roch. Delà, elle retournera à St. Roch par les rues Caron, Ste Hélène et de l'Eglise.

Le moyen de se préserver des conséquences de ce danger, est de s'abriter sous la sauvegarde de la Stadacona, Compagnie d'assurance contre l'incendie, dont l'office se trouve au No. 20, Rue St. Pierre Québec.

Quebec 16 JUN 1876.

Les intérêts agricoles sacrifiés.

Le gouvernement fédéral a refusé, dans la dernière session, de prendre sous sa protection les intérêts agricoles. Aussi, aujourd'hui, nous constatons les graves inconvénients qui résultent de cette politique anti-nationale qui a ouvert nos marchés aux américains, pendant que ces derniers nous empêchent, par un tarif prohibitif extraordinairement élevé, d'avoir un débouché favorable dans leur pays. On le sait, l'élevage est une source de prospérité pour nos cultivateurs, et une saine politique devrait favoriser d'une manière toute spéciale la classe agricole sous ce rapport.

Mais que voyons-nous? Les américains viennent ici nous vendre leurs animaux, à une concurrence ruineuse pour nos cultivateurs. Ils ont libre accès ici, et comme chez eux l'élevage coûte moins, ils vendent leurs produits à plus bas prix. Nos cultivateurs pour passer la frontière sont obligés de payer un tarif de 25 à 30 par cent, de sorte qu'il leur est impossible d'aller sur le marché américain. Que résulte-t-il d'un tel système? La ruine pour la classe agricole qui ne peut lutter avantageusement.

Si le gouvernement fédéral a refusé de protéger nos industries, il devait au moins défendre nos intérêts agricoles. Mais cet engouement du libre échange qui domine à Ottawa, ne s'arrêtera que quand notre pays entier aura été livré au commerce américain, et que notre ruine sera complète. Le peuple qui se voit ainsi privé de son commerce légitime, par la politique libérale, comprendra qu'il doit, le plus tôt possible, et dans toutes les circonstances, censurer cette politique ruineuse, et repousser ceux qui la maintiennent.

Economisons.

Chacun continue à se lamenter sur la triste situation des affaires, mais bien peu songent aux remèdes à employer pour se mettre à l'abri, à l'abri de la ruine. Notre intention, aujourd'hui, n'est pas d'étudier ou de chercher quelles sont les causes directes et indirectes de notre pénible position. Nous sommes au commencement de la saison du commerce et de la production, c'est à chacun de se mettre courageusement au travail. Sans entrer dans les hautes considérations de l'économie politique et commerciale, il est un fait frappant pour tous qu'une des causes principales de la gêne, qui règne en ce moment, est le luxe extravagant des années passées et le manque d'économie et de prévoyance.

La saison, où nous pouvons amasser, est courte et rapide, il ne faut donc pas perdre notre temps. Mais si nous travaillons et que nous dépensons à fuir et à mesure, l'avenir sera encore aussi sombre que l'hiver passé. Il faut économiser. Que chacun songe à diminuer ses dépenses, que l'on abandonne ce luxe orgueilleux, cet étalage honteux, cet appareil extravagant qui font la désolation de nos familles.

Si nous voulons nous maintenir dans la prospérité, éviter le trouble et la ruine, n'oublions pas que l'économie seule doit présider à toutes nos dépenses privées, publiques et sociales. L'abondance ne dure pas toujours, et bien peu sage est celui qui n'amasse pas pour les temps durs et difficiles.

Aujourd'hui la réduction des dépenses est facile; l'amour-propre est vaincu par la nécessité, et la crise financière est un prétexte sérieux. Par conséquent, en prenant un train de vie plus modéré, plus économique, on agira avec sagesse, et personne ne sera en droit de nous blâmer.

L'économie privée est une question très importante et qui mérite l'attention du public, car elle est la base de la prospérité générale. Economisons donc; que chacun donne l'exemple et se souvienne des leçons du passé.

Entrevue.

La députation nommée par le comité général de secours s'est rendue, à onze heures, ce matin, auprès des ministres locaux. Elle était composée de Mgr. Caizeau, des révérends curés Auclair, Plamondon, de l'hon. P. Fortin, A. P. Caron, Ecr. J. Hearn, Ecr. Cirice Tétu, Ecr. R. P. Vallée, Ecr.

Après quelques explications sur le but de la députation, qui est d'obtenir une souscription du gouverne-

Affreux assassinat.—C'est décidément un véritable massacre des innocents et qui prend les proportions inquiétantes. Les journaux de France ne signalent pas moins de quatre assassinats d'enfants.

Une charmante enfant de 12 à 13 ans, Fernande Gouzin, dont le père est marchand de vin à Saint-Léon, hameau de la commune de Gouzon, vient d'être étranglée dans un petit bois, au bord du chemin qui conduit à ce village, près du pont du chemin de fer.

Lundi matin, Fernande se rendait à la classe à Vert-Saint-Denis, comme elle en avait l'habitude. Elle emportait sa provision de la journée enveloppée dans un serviette, et placée dans un petit panier noir.

Le soir, à 4 heures, elle quitta l'école et reprit le chemin de Saint-Léon, en compagnie d'une petite camarade qui la laissa pour prendre la route de Corbeil, et rentrer chez ses parents.

—Tu ne me reconduis pas jusqu'au pont ? dit Fernande à sa petite amie.

—Non, répondit l'autre ; viens plutôt avec moi, te passeras par la gorge ; elles ne devaient plus se revoir.

Il était à peu près quatre heures et demie quand Fernande dut arriver au pont de Saint-Léon. Là elle fut accostée, entraînée à vingt mètres dans le bois et terrassée. La pauvre enfant, après avoir subi un affreux outrage, fut étranglée à l'aide de la serviette qui avait enveloppé son déjeuner.

Comme elle couchait quelquefois chez son institutrice qui l'aimait beaucoup, ses parents ne s'inquièrent nullement de ne pas la voir rentrer ; mais mardi M. Gouzin alla s'informer, et il apprit la disparition de son enfant.

On juge de la désolation du père qui multiplia aussitôt ses recherches ; ce n'est qu'à dix heures du soir que le cadavre de Fernande fut découvert, gisant à vingt mètres de la route, dans une clairière. On s'étonne que personne n'ait entendu des cris de détresse, car à chaque instant il passe par là des voyageurs, des voitures, des ouvriers.

La victime de ce crime épouvantable a dû certainement se défendre et résister énergiquement, car les mains crispées, lorsqu'on a relevé le cadavre, tenaient encore des poignées d'herbe ; la bouche était remplie de terre.

Le misérable qui a commis ce meurtre y a mis une affreuse persistance ; le cadavre de la jeune fille porte la marque des doigts de l'assassin, qui se servit d'abord de branches tortillées, puis de la serviette jusqu'à ce que l'étouffement fut complet.

Vente par le Shérif.

WILLIAM WALKER, éc., marchand, de Québec, contre URBAIN LAPORTE, charpentier, de Québec.

La moitié nord-est d'un emplacement situé dans la paroisse de St. Roch de Québec, sur la dite rue Prince-Edouard, contenant 19 pieds de front sur 70 pieds de profondeur ; bornée en front à la dite rue Prince-Edouard, en arrière au bout de la dite profondeur, d'un côté au nord-est par la rue Anderson, et de l'autre côté au sud-est à Joseph Boudreau.

Pour être vendue au bureau du shérif, dans la dite de Québec, le Vingt-unième jour de Juin prochain à dix heures A. M.

LUCE BLOUIN, de St. Sauveur, contre BELZEMIE GIBOUX, de St. Sauveur.

Un certain lot de terre étant le numéro un des concessions Rees, situé en la paroisse Saint-Sauveur de Québec, au Bas-Bon, contenant trente-quatre pieds de front sur l'alignement de la rue Massie, trente-six pieds et six pouces sur le niveau sud de la rue Saint-Valier, vingt-huit pieds sur la rue Sauvageau, qui se trouve la profondeur du dit lot perpendiculairement avec la rue Saint-Valier, et cinquante-six pieds, mesure perpendiculaire avec la dite rue Sauvageau, le long du lot numéro deux ; et borné en front vers le nord-ouest par l'alignement sud-est de la rue Massie, au nord par la dite rue Saint-Valier ; avec ensemble la maison et autres bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Pour être vendue au bureau du Shérif, dans la dite de Québec, le VINGT-UNIEME jour de Juin prochain, à DIX heures de l'avant-midi.

GAUVREAU ET KIROUAC, contre OCTAVE SANTERRE.

Un emplacement avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, contenant un arpent de profondeur sur un demi arpent de largeur, situé dans le faubourg du Bic, près de l'église sur la terre d'un nommé David Talbot, formant ; borné au nord par le chemin de la foie, au sud par le chemin de fer Intercolonial, à l'ouest par le notaire Louis René Gauvreau, et à l'est par le notaire W. Darling Campbell, de Québec.

Pour être vendue à la porte de l'église de la paroisse de Sainte-Cécile du Bic, le VINGTIEME jour de Juin prochain, à DIX heures de l'avant-midi.

ONÉSIME PERRBAULT, cultivateur, de St. Pierre les Bequets, contre JOSEPH CHATEAU, de St. Jean Deschêlions ;

1. Une terre sise et située au cinquième rang de la paroisse de Saint-Jean Deschêlions district de Québec, de deux arpents de front, plus ou moins, sur environ vingt huit arpents de profondeur ; avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, sans réserve.

2. Une terre située en la même concession, de l'arpent, plus ou moins de front, sur environ seize arpents de profondeur ; sans aucune bâtisse.

Pour être vendues à la porte de l'église de la dite paroisse de Saint Jean Deschêlions, le VINGT TROISIEME jour de Juin prochain, à DIX heures du matin.

OUVERTURE DE LA NAVIGATION.—Les marchands de la campagne qui viennent acheter leurs marchandises de printemps, ne peuvent dire leur assortiment complet sans quelques boîtes de ce fameux Vin Quinine de Campbell, le grand tonique du jour.

Is doivent se mettre en garde contre les nombreuses contrefaçons offertes, et ne pas se laisser aller à la tentation du bon marché au point d'acheter ce que leurs pratiques leur rapporteraient comme étant sans valeur.

Le Vin Quinine de Campbell est le vrai et le seul tonique et reconfortant par le dosage et la faculté de médecine. Ruppellez-vous ! Ne prenez que celui de Campbell.

En vente chez T. LEDROIT, M. G. MOUNTAIN et J. B. Z. DUBEAU.

Québec, 17 mai 1876. 24 Avril-76 c.

DEJEUNER.—Cococa de Epps.—Agréable et reconfortant. Par un usage convenable, il procure des lois naturelles qui régissent les opérations de la digestion et de la nutrition et par une soignée application de magnifiques propriétés du Cococa bien choisi, M. Epps a pourvu nos tables à déjeuner d'un breuvage délicatement savoureux qui peut nous épargner plusieurs comptes de médecins.

C'est par le prudent usage, de tels régimes de nourriture, qu'on peut graduellement rétablir une constitution mauvaise au point de la mettre en état de résister à toutes sortes de maladies. Des centaines de malades nous environnent sans cesse, prêts à nous attaquer par le point le plus faible de notre santé. Nous écrivons plus d'une atteinte de maux, en ayant soin de bien entretenir la pureté du sang et de soigner notre constitution.—Civil Service Gazette.

Chaque paquet porte l'inscription : "JAMES EPPS & Co., Homœopathiques Chimistes, 48, rue Threadneedle, et 170, Piccadilly, Londres

Le Petit Catéchisme du Syllabus est maintenant en vente au bureau du Courrier du Canada. Prix : 10 CENTS.

Annouces Nouvelles. Grand dîner à son Excellence Lord Dufferin.—G. Amyot. Petit Séminaire de Québec. Lisez ceci ! Lisez ceci !—An. Boussein. Vin de Quinine de Mercer. Pèlerinage à la Bonne Ste. Anne. La Caisse d'Economie Notre-Dame de Québec.—F. R. A. Vézina. Exposition de Philadelphie.—S. Lesage. Bazar.—Mde. C. Darveau. Remerciement.—A. P. G. Murphy et E. G. A. Généreux. Bureau du Trésorier du Comité de Secours Général.—R. Pamphile Vallée. Ecole Normale Laval.—P. Lagace.

Bulletin Commercial.

Le montant perçu des Douanes dans le Port de Québec le 12 et le 13 courant est de \$5,592.70

MARCHÉ MONÉTAIRE.

New-York, 16 Juin, 12 heures P. M. Or, 121. Echange Sterling, 88. Greenbacks, 00 à 88. E. C. BARROW, Courtier, Vis-à-vis le Bureau de Poste

BULLETIN COMMERCIAL.

MARCHÉS DE QUÉBEC.

Farine et Grains.

Table listing various flour and grain prices. Farine—Sup. extra, baril, 196...\$5.75 à 7.00. Extra... 5.50 à 6.85. Extra du printemps... 5.40 à 5.60. Forte pour boulanger... 5.35 à 5.45. Superfine No. 2... 4.65 à 4.75. Fine... 4.20 à 4.40. Moyenne... 4.50 à 4.60. Farines en poches, de 100 livres... 2.55 à 2.60. d'avoine... 3.15 à 3.25. " par baril, 200 " ... 5.60 à 5.75. " de seigle " ... 0.00 à 0.00. Mais ou blé d'Inde par 200 livres... 4.00 à 4.50. Blé de semence (rouge) par 60 livres... \$0.00. Orge par minot... 0.85. Pois " ... 1.10. Graines de Trèfle la livre... 13 cts. Fèves le minot... 170 " . Avoine " ... 40 " . Son par 100 livres... 90 à 100

DECÈS.

Jeudi, le 15 du courant, après une longue maladie, Éliane-Mary-Anne, âgée de 12 ans et 10 mois, seconde fille de John E. Burke. Ses funérailles auront lieu samedi, à 8.30 A. M. Parents et amis sont respectueusement priés d'y assister.

Lisez Ceci ! Lisez Ceci !

Le temps présent est le plus favorable pour faire faire des balustrades en fer et en broche, des entourages de cheminée, grilles de vitreaux et enseignes de broche, car le fer n'a jamais été aussi bon marché et la rareté de l'argent fait toujours baisser les prix ; aussi profitez-en en donnant vos commandes à la Québec Wire Works, No. 36, Rue St. Charles, au pied de la colline du Palais.

ANT. ROUSSEAU, Québec, 16 Juin 1876—(19 mai-19)

La Caisse d'Economie Notre-Dame de Québec.

Pour être vendue au bureau du Shérif, dans la dite de Québec, le VINGT-UNIEME jour de Juin prochain, à DIX heures de l'avant-midi.

GAUVREAU ET KIROUAC, contre OCTAVE SANTERRE.

Un emplacement avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, contenant un arpent de profondeur sur un demi arpent de largeur, situé dans le faubourg du Bic, près de l'église sur la terre d'un nommé David Talbot, formant ; borné au nord par le chemin de la foie, au sud par le chemin de fer Intercolonial, à l'ouest par le notaire Louis René Gauvreau, et à l'est par le notaire W. Darling Campbell, de Québec.

Pour être vendue à la porte de l'église de la paroisse de Sainte-Cécile du Bic, le VINGTIEME jour de Juin prochain, à DIX heures de l'avant-midi.

ONÉSIME PERRBAULT, cultivateur, de St. Pierre les Bequets, contre JOSEPH CHATEAU, de St. Jean Deschêlions ;

1. Une terre sise et située au cinquième rang de la paroisse de Saint-Jean Deschêlions district de Québec, de deux arpents de front, plus ou moins, sur environ vingt huit arpents de profondeur ; avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, sans réserve.

2. Une terre située en la même concession, de l'arpent, plus ou moins de front, sur environ seize arpents de profondeur ; sans aucune bâtisse.

Pour être vendues à la porte de l'église de la dite paroisse de Saint Jean Deschêlions, le VINGT TROISIEME jour de Juin prochain, à DIX heures du matin.

OUVERTURE DE LA NAVIGATION.—Les marchands de la campagne qui viennent acheter leurs marchandises de printemps, ne peuvent dire leur assortiment complet sans quelques boîtes de ce fameux Vin Quinine de Campbell, le grand tonique du jour.

Is doivent se mettre en garde contre les nombreuses contrefaçons offertes, et ne pas se laisser aller à la tentation du bon marché au point d'acheter ce que leurs pratiques leur rapporteraient comme étant sans valeur.

Le Vin Quinine de Campbell est le vrai et le seul tonique et reconfortant par le dosage et la faculté de médecine. Ruppellez-vous ! Ne prenez que celui de Campbell.

En vente chez T. LEDROIT, M. G. MOUNTAIN et J. B. Z. DUBEAU.

Québec, 17 mai 1876. 24 Avril-76 c.

DEJEUNER.—Cococa de Epps.—Agréable et reconfortant. Par un usage convenable, il procure des lois naturelles qui régissent les opérations de la digestion et de la nutrition et par une soignée application de magnifiques propriétés du Cococa bien choisi, M. Epps a pourvu nos tables à déjeuner d'un breuvage délicatement savoureux qui peut nous épargner plusieurs comptes de médecins.

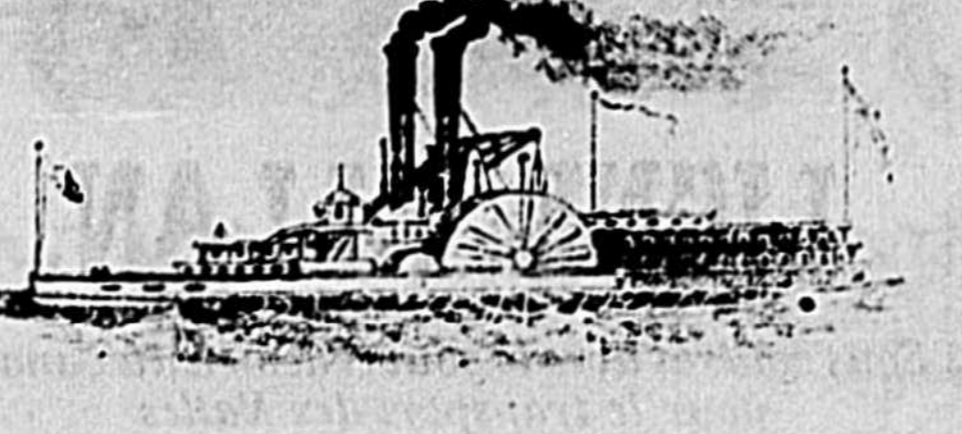
C'est par le prudent usage, de tels régimes de nourriture, qu'on peut graduellement rétablir une constitution mauvaise au point de la mettre en état de résister à toutes sortes de maladies. Des centaines de malades nous environnent sans cesse, prêts à nous attaquer par le point le plus faible de notre santé. Nous écrivons plus d'une atteinte de maux, en ayant soin de bien entretenir la pureté du sang et de soigner notre constitution.—Civil Service Gazette.

Chaque paquet porte l'inscription : "JAMES EPPS & Co., Homœopathiques Chimistes, 48, rue Threadneedle, et 170, Piccadilly, Londres

Le Petit Catéchisme du Syllabus est maintenant en vente au bureau du Courrier du Canada. Prix : 10 CENTS.

PELERINAGE

Bonne Ste. Anne.



Mercredi Prochain LE 21 JUIN,

Aura lieu, sous la direction du Rév. P. Vignon, S. J., le pèlerinage des Dames de l'Union Ste. Anne du Rosaire Vivant.

Départ du quai Champlain, à 4 HEURES A. M., par les vapeurs "MONTMORENCY" capt. Blouin, et "STE. CROIX", capt. Rosa. Retour au quai Champlain vers 7 HEURES P. M.

Prix : Aller et Retour.—UN ECU. AU PROFIT DE L'ŒUVRE.

Les parents et amis des Dames sont aussi invités. Si l'inclémence du temps ne permettait pas le Pèlerinage le 21, celui-ci serait remis à JEUDI 22 à la même heure.

On peut se procurer des cartes chez les Rév. Pères Jésuites, à la Haute-Ville ; chez J. A. Langlais, rue St. Joseph St. Roch et à bord des vapeurs. Québec, 16 Juin 1876—27 36



EXPOSITION Philadelphie.

LA COMMISSION CONSULTATIVE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, prie ceux qui ont l'honneur d'EXPOSER DES ANIMAUX À PHILADELPHIE, tels que chevaux, bêtes à cornes, moutons, cochons et volailles d'en donner avis par écrit au soussigné D'ICI AU TRENTE DE JUIN COURANT.

Des explications complètes sur les conditions, l'époque et la durée de l'exposition des divers animaux seront transmises par le soussigné à quiconque en fera la demande. Québec, 10 Juin 1876.

S. LESAGE, Secrétaire de la Commission Consultative de Québec à Québec. Québec, 14 Juin 1876—47 32

BAZAR.

UN grand Bazar pour venir en aide à la construction du Collège Commercial de Lévis, sera tenu le 19 courant, à 3 heures P. M., dans une des salles du Collège sous le Patronage des Dames de cette ville.

Le comité chargé de l'organisation du Bazar se compose de : Mmes C. F. Langlois, Présidente ; J. G. Couture, Vice-Présidente ; P. C. Dumontier, Trésorière ; Dr. B. Guay, Assis. Trésorière ; L. Ed. Couture, Secrétaire ; C. Darveau, Assis. Secrétaire.

Les tables seront tenues par les Dames dont les noms suivent : TABLES D'OUVRAGES. Mdes. C. F. Langlois, J. Ed. Couture, P. C. Dumontier, T. Foisy, Ths. Fraser, L. P. Demers, S. Larue, R. Demers, J. B. Paulet.

TABLES DE RAFFRAICHISSEMENTS. Mdes. G. Couture, Dr. B. Guay, J. B. Beaulieu, Théod. Chabot, Et. Samsan, P. Hoehn, Par ordre, Mre. C. DARVEAU, Assis. Secrétaire. Québec, 14 Juin 1876. 33

A. P. C. MURPHY & E. G. A. GENEREUX, AGENTS

De l'Assurance Scottish Commercial. CHEFS MESSIERS.—C'est avec un grand plaisir que nous vous remercions pour la promptitude avec laquelle vous avez pleinement réglé le montant de nos polices d'assurance sur nos propriétés, incendiées le 30 mai dernier, dans la conflagration du quartier Montcalm.

Nous sommes persuadés que la conduite courtoise à notre égard, dans ces circonstances, de Thomas Craig, écuyer, le secrétaire résidant à Montréal de la Scottish Commercial, ne pourra manquer d'avoir pour effet d'accroître la prospérité des affaires de la Compagnie.

Wm. Verner... \$3,000. John Hearn... 700. M. Coleman, Dép. Chef de Brigade du feu... 400. J. P. Charleson... 1,000. John Martin... 1,000. A. J. Anger, Secrétaire de la Société de Construction des Artisans... 800. Bernard McGrath... 800. Patrick Mullins... 600. Thos. Gilchen... 1,500. Mathilde Moisan, épouse de J. Aubert, avocat... 600. Patrick Nolan... 400. John O'Connor... 800. Thos. McCallen... 800. John Howarth... 1,000. \$13,400. Québec, 14 Juin 1876—67 34

Bureau du trésorier du Comité de Secours Général.

W. M. HOSSACK, Ec., SE TIENDRA TOUS LES JOURS (les dimanches exceptés) au Conseil-de-Ville, pour recevoir et livrer l'argent donné pour les incendiés du dernier feu, entre onze heures et midi.

Par ordre, R. PAMPHILE VALLEE, Secrétaire. Québec, 12 Juin 1876. 29

Ecole Normale-Laval.

DISTRIBUTION DES PRIX ET DES DIPLOMES. ÉLÈVES-MATRES.—Vendredi, 16 juin, au Vieux Château, à 7 heures P. M. Cartes requises. ÉLÈVES-MATRES.—Lundi, 20 juin, au manoir des Dames Ursulines, à 12 heure P. M. Cartes requises. P. LAGACE, Principal. Québec, 12 Juin 1876—77 30

TEMOIGNAGE DES MEDECINS EN FAVEUR DU

Vin de Quinine



Devins & Bolton.

Nous avons soumis notre préparation aux médecins soussignés, qui l'ont examinée avec soin, l'ont prescrite et maintenant nous font l'honneur de nous prêter leurs noms approuvant et recommandant fortement le VIN DE QUININE de DEVINS et BOLTON, dans tous les cas où ce tonique peut être employé.

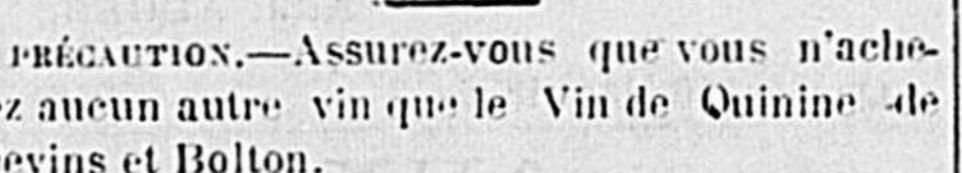
Docteurs Trudel, Peltier, Rottot, Major, Kollmyer, Painchaud, Brosseau, J. W. Mount, Richard, Ed. Mount, Robillard, Perrigo, Leprohon, Alloway, Coderre, Beaudry, L. A. E. Desjardins, Thompson, Turgeon, Duhamel, Plante, Dagenais, Desmarquet, Webb.

Le Vin de Quinine de Devins et Bolton doit être administré aux enfants délicats, aux dames qui relèvent de couches, aux convalescents et aux vieillards affaiblis par l'âge ou la maladie.

PRÉCAUTION.—ASSUREZ-VOUS que vous n'achetez aucun autre vin que le Vin de Quinine de Devins et Bolton.

A vendre chez tous les pharmaciens et épiciers. Agence chez John Ross & Cie., Gibb, Laird & Cie., épiciers en gros, G. et C. Hossack, T. Poston, Arthur Dion, J. B. Z. Dubeau, épiciers en détail. Ed. Giroux & Frère, John E. Burke, pharmaciens. Québec, 5 Juin 1876.—6m. 18

ON N'AURA PLUS DE CHEVEUX GRIS.



Rénovateur Parisien de LUBIN.

Article de Toilette indispensable pour la jeunesse Perpétuelle des Cheveux. Cette excellente préparation ramène les cheveux à leur couleur naturelle et en conserve la beauté ; entretient la tête propre et fraîche ; donne aux cheveux un lustre et un parfum très-agréables ; empêche et détruit les pellicules ; ne gâte pas la peau ni la coiffure la plus délicate ; arrête certainement les cheveux de tomber dans peu de jours, et donne une satisfaction complète à tous ceux qui s'en servent, étant moins chère que toute autre préparation de ce genre, car par son usage on peut se dispenser d'huile ou de pomade.

En vente chez tous les pharmaciens en grandes, bouteilles de 50 cents, ou six bouteilles pour \$2.50. Laboratoire, 17, rue Vivienne, Paris. A vendre à Québec chez Ed. Giroux & Frère John E. Burke, pharmaciens. Québec, 5 Juin 1876.—6m. 19

Maintenant en Vente

LE PETIT LIVRE INTITULÉ De la manière d'élever les Jeunes Enfants au Canada. —PAR— HUBERT LARUE.

PRIX de l'exemplaire 35 cents. Sur réception de 35 cents ce petit volume sera expédié par la Poste, aux frais de l'éditeur, dans toutes les parties du pays. Le seul dépôt pour tout le Canada est chez C. Darveau, Imprimeur, Côte de la Basse-Ville, Québec, à qui seul il faut adresser les demandes, vu que l'ouvrage n'est pas mis en vente chez les libraires. Québec, 7 Juin 1876—2m 24

VENTE CONTINUEE À PLUS GRANDE RÉDUCTION.

La Grande Vente pour Ecoulement complet du Stock. Chez S. A. BERTHIAUD & Co., No. 117, RUE ST. JEAN, se continue à plus grande réduction que jamais. Les Marchandises suivantes sont spécialement dignes d'attirer l'attention, savoir : 500 pièces d'Indiennes (Batisse) à 10 cts. la verge. 1200 pièces de Coton Américain à 6 cts. et 8 cts. Coton Horrock au-dessous du prix coûtant. Un assortiment complet d'Étoffes à Robes à moitié prix. Tweeds d'Angleterre et Habits à 25 pour cent au-dessous du prix. Chemises Blanches pour Messieurs et Collets au-dessous du prix coûtant. Québec, 9 Juin 1876. 28

S. A. Bertrand & Cie.

No. 117, RUE ST. JEAN. P. S.—On acceptera des conditions spéciales des personnes qui achèteront pour plus de \$500. Québec, 9 Juin 1876. 28

Jacques Sauviat, Marchand-Tailleur.

A transporté son établissement au No. 53, rue ST. JOSEPH, ST. ROCH. Sollicite respectueusement le patronage du public. Travail parfaitement exécuté à des prix modérés. Québec, 5 Mai 1876. 994

J. B. LALIBERTE. CHAPEAUX ! CHAPEAUX !!

A l'Enseigne de l'Original.



Chapellerie à la Mode établie en 1867 rue St. Joseph, St. Roch.

IMPORTATIONS EXTRAORDINAIRES DU PRINTEMPS !!!

Le soussigné a l'honneur d'informer ses nombreuses pratiques et le public en général qu'il a reçu ses Immenses Importations du Printemps qui proviennent des meilleures manufactures Françaises, Anglaises et Américaines. Il offre en vente l'assortiment le plus complet et le plus varié de Chapeaux pour la saison d'été, consistant en Chapeaux de Satin, Chapeaux de Paille et de Foutre, Bonnets Écossais (Scotch Cap), dans ce qu'il y a de plus nouveau et de plus fashionable. Il attire spécialement l'attention sur de nouveaux Chapeaux Français extrêmement légers. Il informe également qu'il a des mesures extras pour les personnes qui rencontrent de la difficulté à se coiffer.

J. B. LALIBERTE, Rue St. Joseph, St. Roch. Québec, 31 Mai 1876. 16

NATIONAL INSURANCE COMPANY MONTREAL. EDWARD H. GOLF, Secrétaire. HENRY L'YX, Secrétaire. C. D. HANSON, Inspecteur en Chef. ALEX. W. O'GILVIE, M. P. P., Président. WILLIAM ANGUS, 1er Vice-Président et Gérant. CAPITAL \$2,000,000. Depot au Gouvernement et la Puissance \$50,000. Risque contre le Feu sur des propriétés de Ville et de la Campagne à des taux proportionnés. Assurances sur les Eglises et les Convents avec leurs contenus, à des taux spéciaux. F. O. PAQUET, Agent Solliciteur, A. G. TOURANGEAU, Agent, St. Roch. L. S. E. THOMPSON, Agent, Lévis. T. H. MAHONY, Agent Général. No. 78, Rue St. Pierre, vis-à-vis la Banque Nationale, Québec. Québec, 19 Avril 1876. 3 Mars-76 c.—Jan.—951

A. BELANGER, 177, Rue St. Jean.

DÉSIRE annoncer qu'il a constamment en magasin un grand assortiment de moulures pour cadres, glaces de miroirs de toute grandeur et de tout prix, encadrées et non encadrées, vitres de toute grandeur, toile préparée pour artistes, corniches pour chassiss, or et argent en feuilles, cordes en laine et en fil pour cadres, chromes, gravures et lithographies, en grande variété. Dorure exécutée avec promptitude et le tout à des prix raisonnables. Une part du patronage public est respectueusement sollicitée. Québec, 5 Juin 1876. 21

NOUVEL ÉTABLISSEMENT Fantaisie et de Goût.

Mad. F. DeBlois

A l'honneur d'informer le public qu'elle vient d'ouvrir un magasin dans la Rue et Faubourg St. Jean, No. 210, où l'on trouvera tout ce qu'il y a de plus nouveau en modes, en fantaisie et en utilité. Elle ose se flatter que vu son expérience et sa ponctualité dans les affaires, elle attirera l'attention générale. —AUSSI— Avant l'avantage d'avoir UNE MODISTE DE PREMIERE CLASSE elle pourra exécuter tous les ouvrages de couture qu'on voudra bien lui confier. Québec, 2 Juin 1876.—3m 17

GRAND ASSORTIMENT Valises, Portemanteaux ETC. ETC.

GRANDES VALISES SARATOGA en cuir, en zinc. VALISES DE VOYAGE (nouveau genre), en cuir, en zinc, en toile. —AUSSI— Une grande variété de PORTEMANTEAUX EN CUIR, EN TOILE, Sacs de Voyages, etc. En vente chez JOS. HAMEL & FRERES, Rue Sous-le-Fort. Québec, 9 Juin 1876. 2

GANTS D'ALEXANDRE GANTS MORIQUAND.

En vente chez JOS. HAMEL & FRERES, Rue Sous-le-Fort. Québec, 9 Juin 1876. 2

Jeux de Croquets.

NOUS OFFRONS EN VENTE à des Prix très réduits, un magnifique choix de Jeux de Croquets que nous venons de recevoir. JOS. HAMEL & FRERES, Rue Sous-le-Fort. Québec, 9 Juin 1876. 2

ENVELOPPES DE DEUIL PAPIER A BILLETS.

600 grosses Enveloppes de deuil grandeurs assorties, et Papier à billets pour appaier, à prix réduits. En vente chez J. & W. REID, Rue Saint-Paul. Québec, 26 Avril 1876. 927

Avis M. J. F. Peachy, ARCHITECTE.

INFORME ses amis et le public en général, qu'il a transporté son BUREAU au deuxième étage, bâtisse du Journal de Québec coin des rues St. Anne et du Fort Haute-Ville, en face de la Place d'Armes. Heures du bureau : 9 heures A. M., à 5 heures P. M. Québec, 24 Mars 1876. 963

Levis et Kennebec.

Le et après le 1er juin, et jusqu'à avis contraire, les trains marcheront comme suit : Un train mixte portant les malles partira de la Jonction Scott tous les jours, (excepté les Dimanches) à 5 heures A. M., s'arrêtant aux stations intermédiaires et arrivant à la Pointe-Lévis à 7 heures A. M. Le train laissera Lévis à 5.30 hrs. P. M., arrivant à la Jonction Scott à 7.45 hrs. P. M. Le fret reçu à Lévis avant 4.30 P. M., sera expédié le même soir. Pour plus amples informations s'adresser au bureau du Surintendant, rue St. Henri, Lévis, ou au bureau des entrepreneurs, 118, rue St. Pierre, Québec. W. C. HALL, Surintendant. LA ROCHELLE & SCOTT, Contracteurs, Québec, 2 Juin 1876. —21 av.c.—947

On demande \$6000.

ON DONNERA DES GARANTIES DE PREMIERE CLASSE SUR PROPRIÉTÉS SITUÉES A LA HAUTE-VILLE. S'adresser à R. P. VALLEE, Notaire

Précautions contre la foudre.

Voici les précautions à prendre pour éviter d'être frappé par la foudre pendant un orage... On doit éviter les courants d'air pendant les orages... Il est très-dangereux de sonner les cloches...

n'avait point maille à partir avec la justice, le bon bailli voulut qu'un violon restât constamment suspendu aux murailles de la prison...

VARIETES.

Deux amis parlent ensemble du choix d'un médecin. Naturellement, chacun a le sien qu'il prône avec énergie.

Deux avares venaient de jouer au piquet: —Vous me devez deux sous, dit l'un.

Mme X***, femme d'un financier, malgré or et argent, n'a pas su devenir distinguée.

Du Vinaigre.

Voici quelques moyens faciles de reconnaître les falsifications du vinaigre: Une goutte de vinaigre de bonne qualité, jetée sur un morceau de papier blanc...

Cueillie à la porte d'un magasin de la rue Bergère, l'inscription suivante: ENTRÉE DES MAGASINS VEAUX. VERNIS.

Un brave vigneron est invité par un ami à faire honneur à un verre de vin. —Accepté, dit-il, mais j'ai peu de temps à vous donner...

Vin rouge.

Un procédé simple et facile pour distinguer les vins rouges teints artificiellement des vins rouges véritables, repose sur la prompte solution dans l'eau des matières colorantes...

J. & W. REID, NO. 40, RUE ST. PAUL, QUÉBEC.

MANUFACTURIERS DE PAPIER-FEUTRE pour le rembrassage des maisons et pour metro sous les tapis. PAPIER GOUDRONNÉ pour les couvertures des maisons.

GOUDRONNIERE-SAX, Emanateur-Hygiénique

Enfin de toute sorte de Papeteries. Le tout sera vendu au plus BAS PRIX, soit en gros, soit en détail. TAPISSERIES, en gros seulement.

Pour appliquer ce procédé, on commence d'abord par plonger dans le vin que l'on veut essayer un morceau de mie de pain ou bien aussi une éponge qu'on nettoie préalablement...

Le Violon.

Voici l'origine assez curieuse de la prison dite violon. Il paraît que, du temps de Louis XI, les nombreux plaideurs qui assiégeaient le temple de Thémis...

EN VENTE AU BUREAU DU COURRIER DU CANADA.

EXPLICATION DU CATÉCHISME De la première enfance. L'usage des Instituteurs, des Institutrices et des mères de famille...

ASILE DU BON PASTEUR de Québec.

LA LOTERIE annoncée, pour aider à la construction d'un nouveau bâtiment destiné à recevoir un plus grand nombre de pénitents...

Société Permanente de Construction des Artisans.

DIRECTEURS: JOS. G. BOSSE, Président. S. LEBASQUE, Sec. Vice-Président. ELIZABETH BEAUBERT, Sec. GÉNÉRAL.

AUX Amateurs de Chevaux.

SAUVEZ VOTRE AVOINE!! EMPLOYEZ la nourriture aromatique pour les chevaux. En faisant manger aux chevaux cette nourriture...

200,000 Acres De Terre à Vendre

Par la Compagnie du Chemin de Fer de la Vallée du Wisconsin, dans les Comtés de Marathon et Lincoln, Wisconsin.

Aux Consomptifs

LE SOUSSIGNÉ, MÉDECIN en retraite, ayant le privilège de découvrir, durant un voyage dans l'Asie méridionale, un remède végétal très-simple guérissant promptement et irrévocablement la CONSOMPTION, l'ASTHME, les BRONCHITES, la CATARRHE, et toutes les maladies de l'estomac et des poudrons...

D. OUELLET, ARCHITECTE

Architecture Religieuse, une spécialité. Il continuera comme par le passé à exécuter à son atelier, No. 60, RUE ST. EUSTACHE, toutes sortes d'ouvrages d'Architecture...

D. LORTIE, CI-DEVANT Bouchard, Lortie & Cie.

Plusieurs Maisons à la Haute-Ville et à St. Roch, comme résidences privées ou postes d'affaires. R. PAMPHILE VALLEE N. P., Bureau du Courrier du Canada.



LIGNE ALLAN.

Sous contrat avec le gouvernement du Canada pour le transport des Malles CANADIENNES ET DES ETATS-UNIS. 1875.—Arrangements d'ETE—1876.

MALLE DE LIVERPOOL.

Partant de Glasgow, chaque MARDI et de Québec, le JEUDI. Devront partir de Québec: PHOENICIAN, le 11 Mai.

ENCOURAGEZ L'INDUSTRIE QUEBÉCOISE!!!

Le Soussigné s'étant assuré les services d'un ouvrier de 1ère classe pour ce genre d'ouvrage, est prêt à exécuter toute commande...

ENCOURAGEZ L'INDUSTRIE QUEBÉCOISE!!!

Le Soussigné s'étant assuré les services d'un ouvrier de 1ère classe pour ce genre d'ouvrage, est prêt à exécuter toute commande...

ENCOURAGEZ L'INDUSTRIE QUEBÉCOISE!!!

Le Soussigné s'étant assuré les services d'un ouvrier de 1ère classe pour ce genre d'ouvrage, est prêt à exécuter toute commande...

ENCOURAGEZ L'INDUSTRIE QUEBÉCOISE!!!

Le Soussigné s'étant assuré les services d'un ouvrier de 1ère classe pour ce genre d'ouvrage, est prêt à exécuter toute commande...

ENCOURAGEZ L'INDUSTRIE QUEBÉCOISE!!!

Le Soussigné s'étant assuré les services d'un ouvrier de 1ère classe pour ce genre d'ouvrage, est prêt à exécuter toute commande...

ENCOURAGEZ L'INDUSTRIE QUEBÉCOISE!!!

Le Soussigné s'étant assuré les services d'un ouvrier de 1ère classe pour ce genre d'ouvrage, est prêt à exécuter toute commande...

ENCOURAGEZ L'INDUSTRIE QUEBÉCOISE!!!

Le Soussigné s'étant assuré les services d'un ouvrier de 1ère classe pour ce genre d'ouvrage, est prêt à exécuter toute commande...

L. N. Allaire & Cie. Importations de Tapis.

NOUS offrons maintenant en vente à des prix excessivement réduits NOTRE NOUVEAU ASSORTIMENT DE TAPIS comprenant les spécialités suivantes: Tapis Bruxelles, Tapis Tapisserie, Tapis Hildermünster, Tapis Ecossais, Tapis de Feutre, Tapis de Coco et de Fil, Tapis pour Escaliers, Tapis de Velour pour Pianos et Tables, Tapis de Drap, Nattes, Paillassons, Tapis de Foyer, etc.

LIBRAIRIE, LIBRAIRIE!

Le Soussigné à l'honneur d'annoncer à ses nombreux pratiques, et au public en général qu'il vient de recevoir par les derniers steuners les articles suivants, savoir: Lampes pour Eglises, chandeliers de toutes grandeurs très bien argentés, croix de procession, burettes, portes-reliquaires, ex-voto, médailles en or et en argent, calices, ciboires, franchises en or et en argent, etc.

ENCOURAGEZ L'INDUSTRIE QUEBÉCOISE!!!

Le Soussigné s'étant assuré les services d'un ouvrier de 1ère classe pour ce genre d'ouvrage, est prêt à exécuter toute commande...

ENCOURAGEZ L'INDUSTRIE QUEBÉCOISE!!!

Le Soussigné s'étant assuré les services d'un ouvrier de 1ère classe pour ce genre d'ouvrage, est prêt à exécuter toute commande...

ENCOURAGEZ L'INDUSTRIE QUEBÉCOISE!!!

Le Soussigné s'étant assuré les services d'un ouvrier de 1ère classe pour ce genre d'ouvrage, est prêt à exécuter toute commande...

ENCOURAGEZ L'INDUSTRIE QUEBÉCOISE!!!

Le Soussigné s'étant assuré les services d'un ouvrier de 1ère classe pour ce genre d'ouvrage, est prêt à exécuter toute commande...

ENCOURAGEZ L'INDUSTRIE QUEBÉCOISE!!!

Le Soussigné s'étant assuré les services d'un ouvrier de 1ère classe pour ce genre d'ouvrage, est prêt à exécuter toute commande...

ENCOURAGEZ L'INDUSTRIE QUEBÉCOISE!!!

Le Soussigné s'étant assuré les services d'un ouvrier de 1ère classe pour ce genre d'ouvrage, est prêt à exécuter toute commande...

ENCOURAGEZ L'INDUSTRIE QUEBÉCOISE!!!

Le Soussigné s'étant assuré les services d'un ouvrier de 1ère classe pour ce genre d'ouvrage, est prêt à exécuter toute commande...

NOUVELLES. RIDEAUX, CORNICHEs, Etc.

VENANT D'ETRE RECUS: Reppe de Soie pour Meubles et Rideaux, Reppe de Laine, Damas de Laine, Toiles Grottesques, Rideaux de Point et de Mousseline, Franges à Rideaux, Glands, Mirais, Corniches, Supports, Mirais, etc.

TOILE CIRÉE ANGLAISE.

NOUS venons de recevoir un choix très-varié de Toile Cirée Anglaise pour parquets, (Des-sus les plus nouveaux). En vente chez JOS. HAMEL & FRERES, No. 58, rue Sous-le-Port, Québec, 29 mai 1876.

EN VENTE "Le Petit Catechisme du Syllabus."

Chez J. P. DERY, Libraire, 40, Rue St. Pierre, Basse-Ville, Québec. Chez J. A. LANGLAIS, Libraire, Rue St. Joseph, Basse-Ville, Québec. Chez BLONDEAU et DROUIN, Libraires, Rue St. Joseph St. Roch, 12 Mai 1876.



LIGNE DE KAMOURASKA!!!

Le vapeur Clyde, capitaine Turgeon, jusqu'à nouvel avis, partira du quai Saint-André, les MARDIS et SAMEDIS, à 7 heures A. M. pour Berthier, Ile aux Grues, Cap St. Ignace, L'Islet, Saint-Jean Port Joli, Saint-Denis et Kamouraska.

THIS PAPER IS ON FILE WITH

Where Advertising Contracts can be made. CONDITIONS: —OU—

Courrier du Canada.

Prix de l'Abonnement: CANADA—Un an \$5.00, do do (payable d'avance) 4.00, do do Six mois 2.00, do do Trois mois 1.20.

TARIF DES ANNONCES

Les annonces sont insérées aux conditions suivantes, savoir: Six lignes et au-dessous 50 cents, Pour chaque insertion subséquente 12 cts.

R. PAMPHILE VALLEE, Rédacteur-en-Chef.

Les annonces, les réclames, les abonnements doivent être adressés à R. PAMPHILE VALLEE, Rédacteur-en-Chef, Leger Brousseau, Editeur-Propriétaire, No. 9, Rue Buade, H. V., Québec.